

**Table Ronde**  
**Bonne Gouvernance—Transparence—Développement**  
**« L’avenir, c’est aujourd’hui »**

Mali, Bamako, CICB, 23 Octobre 2014-10-22

*Une gestion des finances publiques transparente—le rôle du budget*

Anton OP DE BEKE, Représentant du FMI au Mali

Son Excellence Monsieur le Premier ministre  
Monsieur Peter Eigen de *Transparency International*  
Mesdames et Messieurs

Moi je parlerai de la transparence. Pourquoi la transparence dans le secteur public nous préoccupe? La réponse est bien résumée dans le titre de cette table ronde. La transparence permet la responsabilisation, et en tant que telle est une condition préalable à la bonne gouvernance. Et la bonne gouvernance encourage des politiques éclairées et rationnelles, et en tant que telle est une condition préalable au développement. Donc, la transparence n'est pas l'objectif, elle est un outil. Pour un État, le processus budgétaire est une application de transparence. C'est le principal outil pour atteindre les objectifs démocratiquement choisis avec les ressources limitées disponibles.

Je suis fonctionnaire du Fonds monétaire international depuis près de 30 ans. Quand les gens me demandent quel est le plus grand changement que j'ai observé au cours de cette période, ma réponse est toujours: l'arrivée de la transparence, qui s'est passé dans le milieu des années 1990. Dans l'ère post-guerre froide, le FMI a répondu aux exigences d'une citoyenneté mondiale plus responsable. Cette citoyenneté sûrement comprenait le ONG *Transparency International*, fondée en 1993, et dont un des fondateurs est parmi nous au jourd'hui.

En Septembre 1997—je m'en souviens très bien—je venais juste de commencer ma fonction au Sri Lanka en tant de représentant résident du FMI. Un journaliste a voulu savoir le point de vue du FMI sur les politiques économiques du Sri Lanka. Mes prédécesseurs auraient été évasifs, insistant sur le fait que les discussions au sein du Conseil d'administration du FMI étaient confidentielles. Mais moi j'ai eu la chance. Le FMI venait d'émettre un communiqué de presse à la suite d'une réunion du Conseil d'administration sur le Sri Lanka. C'était une première. Je présentais au journaliste les principales conclusions, il posait des questions de suivi, et nous avons eu un échange. Maintenant cela semble tout à fait normal; mais à l'époque c'était extraordinaire.

Peu de temps après, le FMI a commencé à publier les rapports des services. Le premier rapport sur le Mali a été publié en 2000. Le résultat: les citoyens peuvent maintenant prendre

connaissance des analyses des services du FMI et leurs recommandations aux décideurs politiques. Comme ça les citoyens peuvent tenir leurs décideurs responsables pour avoir suivi ces recommandations, ou ne pas les avoir suivis. Et ils peuvent tenir les services du FMI responsables pour avoir fait certaines recommandations, ou ne pas les avoir faits d'autres. Il n'y a aucun doute que la transparence a rendu le FMI plus efficace et plus pertinente.

Un facteur clé dans toute cette évolution a été l'invention et la croissance incroyable de l'Internet. Son omniprésence permis une large diffusion de quantités d'informations à très faible coût. En supprimant toutes les contraintes pratiques de diffusion, ce nouveau média a presque obligé les institutions comme le FMI d'adopter la transparence sur une grande échelle.

Un média efficace est évidemment important, mais la transparence commence par une information de bonne qualité. L'information est produite par les institutions. Plus une institution est transparente, plus la qualité des informations qu'elle génère est améliorée.

Ceci dit, permettez-moi maintenant d'aborder le processus budgétaire, une institution dans laquelle le FMI a un intérêt particulier. Parmi les partenaires au développement du Mali, le FMI a pour mission de promouvoir des politiques macroéconomiques stables et la bonne gestion des finances

publiques. Nous le faisons grâce à nos conseils et notre assistance technique. Et nous le faisons dans le cadre du programme que le Mali a décidé d'avoir avec le FMI. C'est grâce à ce mandat très spécifique que les bailleurs de fonds en général regardent très attentivement la performance d'un gouvernement par rapport à ses engagements fait vis-à-vis le FMI.

Le budget annuel est le principal instrument de la politique des finances publiques. C'est là que le gouvernement présente ses objectifs et alloue les ressources pour les réaliser. La préparation du budget est une confrontation entre les demandes--toujours nombreuse--et les ressources disponibles--toujours rares. Le gouvernement consulte largement les parties prenantes, et décide des priorités. Les dépenses peuvent dépasser les recettes fiscales légèrement. Des déficits importants réguliers conduisent à une accumulation de dette excessive. Finalement, le budget est voté et donc légitimé par l'Assemblée nationale.

On peut dire le budget est un outil d'information. Il aide les décideurs à atteindre leurs objectifs, et il permet aux citoyens à tenir leurs décideurs responsables. Plus il est transparent, mieux le budget joue ce rôle. Des règles de base budgétaires assurent cette transparence. Une telle règle est que le budget doit être compréhensif. Il doit inclure toutes les opérations financières du gouvernement. En particulier, toutes les dépenses prévues doivent être incluses. Et il doit inclure toute

la dette que le gouvernement prévoit d'assumer. Et parce qu'une garantie peut devenir une dette, toutes les garanties que le gouvernement envisage d'accorder doivent également être incluses.

Une fois approuvé, le budget doit être exécuté. Un ensemble de règles budgétaires veille sur l'intégrité du budget alors qu'il est en cours d'exécution. Les dépenses des ministères ne doivent pas dépasser leurs lignes de crédit. Des dépenses en biens et services non prévus dans le budget ne sont pas permis. Le gouvernement ne peut engager que les revenus de l'année en cours, et non pas les revenus des années à venir, ce qui hypothéquerait ces budgets pas encore votés. Une exception à cette règle, ce sont les projets d'investissement pluriannuels, s'ils sont présentés dans la transparence.

Bien sûr, des situations imprévues peuvent surgir, qui forcent des modifications du budget approuvé. Celle-ci peuvent être des urgences nationales, ou un changement soudain dans les priorités. Dans ces cas, les règles budgétaires permettent les transferts entre les lignes de crédit, au-dedans d'un ministère ou entre des ministères. Pour la transparence ces transferts doivent être autorisés par le Ministre de l'Economie et des Finances. Et pour des dépenses imprévues très larges, ou des dépenses pour lesquelles les ressources dans le budget ne suffisent pas, le gouvernement peut soumettre un budget rectificatif à l'Assemblée nationale pour un vote. Pour sauver la transparence, il faut le faire immédiatement.

Un mot sur des dépenses de défense et de sécurité, est ce qu'ils sont possible dans la transparence ? Il peut y avoir des raisons légitimes de confidentialité et même de secret pour ces types de dépenses. Mais cela peut être assuré par des sauvegardes appropriées sans pour autant exempter ces dépenses de règles budgétaires de base. En particulier, des dépenses de défense en dehors du budget ne sont pas admissibles. Et même pour les dépenses de défense, le gouvernement doit faire des efforts pour obtenir les meilleurs prix. Et ensuite, les dépenses de défense, même celles qui étaient confidentielles, devraient être auditées et le rapport d'audit soumis aux autorités civiles du pays.

Si ces règles budgétaires de base sont respectées, le processus budgétaire généra une information de bonne qualité, utile dans le suivi de la mise en œuvre du programme du gouvernement et de l'utilisation des ressources publiques. Si elles ne sont pas respectées, le processus budgétaire ne peut plus jouer ce rôle. Les décideurs perdent leur outil de planification, et les citoyens perdent leur confiance dans le gouvernement.

C'est pour cela, en quelques mots, que le FMI tient tellement à ce que les règles budgétaires soient appliquées. Ce n'est pas une obsession avec des règles mais c'est le respect pour une institution de transparence.

Au cours de cette année, le processus budgétaire au Mali a été sous beaucoup de tension, et semblait même être fragilisé. Je suis heureux de constater qu'il est en train de reprendre des forces avec l'adoption récente par le gouvernement d'un ensemble des mesures.

Merci pour votre attention.